

GLACES THIRIET THIRIET rappelle 6 Cornets



- Noms des modèles ou références concernés : citron framboise / mangue passion / caramel / vanille fraise / vanille / citron meringué
- Marque : THIRIET
- GTIN 3292590082628 Lot 475834 Date de durabilité minimale 01/01/2025
- GTIN 3292590082642 Lot 478031 Date de durabilité minimale 01/02/2025
- GTIN 3292590084141 Lot 476846 Date de durabilité minimale 01/02/2025
- GTIN 3292590082093 Lot 478027 Date de durabilité minimale 01/02/2025
- GTIN 3292590082079 Lot 475880 Date de durabilité minimale 01/01/2025
- GTIN 3292590084226 Lot 475847 Date de durabilité minimale 01/01/2025
- Conditionnements : **boîte de 6 cornets**
- Date début/fin de commercialisation : **du 21/01/2024 au 23/02/2024**
- Température de conservation : **Produit à conserver au congélateur**
- Marque de salubrité : **FR 88.158.001 CE**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **THIRIET**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Présence potentielle de copeaux métalliques**
- Risques encourus par le consommateur : **Inertes (verre, métal, plastique, papier, textile...)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le service consommateur.**
- Préconisation sanitaire :
En raison du risque de blessures / effets indésirables suite à l'ingestion de ce produit, par précaution il est recommandé aux personnes qui détiendraient des produits appartenant au(x) lot(s) décrit(s) ci-dessus de ne pas les consommer.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **samedi 23 mars 2024**

CONTACT

- Numéro de contact : **0970820821**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre